

La taxe foncière augmente de 19,2 % à Nice

Le taux de la [taxe foncière](#) augmente partout **d'au moins 3,9%**, mais certaines villes ont voté des hausses supplémentaires, **comme à Nice (+19,2%)**.

Globalement, cette hausse va concerner 60% des propriétaires.

Une propriétaire en Seine-Saint-Denis, a déploré cette nouvelle hausse qui «*décourage d'acheter*». Elle assure que «*même si on peut assumer son crédit, ce n'est parfois plus rentable avec la taxe foncière*».

source : Capital

photo : D.R.